

# LE JARDIN SCOLAIRE, LIEU PRIVILÉGIÉ POUR UNE ÉDUCATION À LA DURABILITÉ

## DOCUMENT D'ORIENTATION



# INTRODUCTION

---

De plus en plus présents autour des établissements vaudois, les jardins scolaires apparaissent comme un outil idéal pour encourager une éducation à la durabilité. Au-delà de permettre l'acquisition de connaissances sur les plantations, les jardins sont des lieux d'expérience et de réflexion notamment autour des grands enjeux environnementaux et sociaux actuels tels que l'effondrement de la biodiversité, les changements climatiques et l'accès à une alimentation saine et durable. À l'interface entre l'humain et son environnement et en tant que support pédagogique à visée écologique, le jardin est un support utile à de nombreux apprentissages inscrits dans le PER et dans d'autres plans d'études.

Face à l'engouement suscité par les jardins scolaires, ce guide a pour objectif de soutenir les directions d'écoles vaudoises et les enseignants dans l'élaboration de leur projet en centralisant des outils, des ressources et des exemples issus du canton de Vaud.

---

## SOMMAIRE

|                    |    |
|--------------------|----|
| Contexte           | 2  |
| Outils             | 6  |
| Conseils pratiques | 9  |
| Inspirations       | 10 |
| Soutiens           | 14 |
| Partenariats       | 17 |
| Ressources         | 18 |

# CONTEXTE

Conformément à sa volonté de déployer une politique d'école durable, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud souhaite encourager la mise en place de dispositifs favorisant une éducation à la durabilité.

Dans ce cadre, la mise en place de projets pédagogiques comme le jardin scolaire renforce le lien des élèves avec leur milieu de vie. Ce lien apparaît comme primordial afin que chacun puisse mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux. Les démarches d'enseignement en plein air\*, qui valorisent de nouveaux lieux et méthodes d'apprentissage, sont nécessaires à la prise de conscience collective. Elles sont soutenues par le Plan Climat vaudois\* et le Plan d'action Biodiversité 2019-2030\* du Conseil d'État qui prévoient notamment de renforcer la place du climat et de la biodiversité dans l'enseignement, au travers des contenus abordés, mais également des pratiques et des infrastructures scolaires.

## \*Enseignement en plein air

Les leçons dispensées en plein air sont de plus en plus fréquentes dans les établissements vaudois. Cette méthode d'apprentissage permet aux élèves de se confronter à de la matière brute et non didactisée, les invitant à explorer, à expérimenter et à observer le monde social et les phénomènes naturels qui les entourent. Par sa facilité de mise en place et en tant qu'espace extérieur source de nombreuses expérimentations et observations, le jardin s'intègre pleinement à ce concept.

Répondant à l'intérêt grandissant des écoles et aux nombreuses réflexions en cours autour de l'enseignement en plein air, la HEP Vaud a récemment ouvert un centre de compétences en Outdoor education afin de soutenir les établissements dans la mise en place de ces pratiques.

\*Le Plan climat vaudois 1<sup>er</sup> génération du Conseil d'État vaudois a inscrit la formation comme moteur du changement (mesure stratégique N° 28) qui vise entre autres à ce que les écoles soient climatiquement exemplaires afin que les enjeux de la durabilité puissent y être enseignés en cohérence.

\*Le Plan d'action Biodiversité 2019-2030 du Conseil d'État a également comme objectif le renforcement du thème de la biodiversité dans l'enseignement obligatoire en permettant d'expérimenter et de découvrir la diversité du vivant au travers d'aménagements faciles à réaliser par les élèves sur les sites d'enseignement (mesure S10).

# CONTEXTE

Au vu des enjeux environnementaux\*, la végétalisation des établissements scolaires est une pratique à promouvoir, car elle encourage la création d'espaces verts accessibles aux élèves et à la communauté. Les dispositifs mis en place, en plus de leur plus-value environnementale, deviennent alors de réels supports pédagogiques et réflexifs, à l'image du jardin scolaire.

En tant que lieu modulable et pluridisciplinaire, le jardin dans le cadre scolaire est un espace d'expérimentation et de réflexion très intéressant. Tout en assurant la transmission de connaissances (observation de la faune et de la flore, cycle des cultures, etc.), cet espace développe des savoir-faire et des savoir-être peu mis en valeur en classe (compétences techniques, démarche sensorielle, valeurs et attitudes, etc.).

Accessible financièrement, la mise en place de ce dispositif est bénéfique tant pour aborder les enjeux environnementaux que sociaux et comporte de réels intérêts pédagogiques. Les sujets de discussion autour de cet outil sont nombreux : respect de l'environnement, liens entre cet environnement et la santé (alimentation, mouvement), diversité du vivant et changements climatiques, modes de production et système agricole, mais aussi gestion des sols, ressource en eau et modes de consommation.

Les aspects participatifs et collectifs sont également importants. En intégrant les élèves dans le processus de conception, de réalisation et de pérennisation, le jardin prend du sens pour l'ensemble des participants qui se sentent investis par le projet.

\*Actuellement, l'Office fédéral de l'environnement estime que près de la moitié des milieux naturels suisses sont en péril, entraînant, de fait, une augmentation de la part des espèces menacées : 79% des reptiles, 62% des amphibiens, 58% des poissons et 36% des mammifères sont concernés. Cette situation est en partie due au morcellement du territoire et à la diminution des espaces verts. Dans le canton de Vaud, ce sont 57 milieux naturels sur 137 qui seraient actuellement menacés et 728 espèces, dont 80 à priorité haute, qui nécessitent des mesures urgentes. L'effondrement de la biodiversité est un enjeu tant international que local qui induit une responsabilité forte de toute la société.

Au niveau climatique également, le National Centre for Climate Services prévoit que le climat suisse se dirige vers des étés plus secs, de plus fortes précipitations, une augmentation des jours tropicaux et des hivers peu enneigés. Ces évolutions auront également un impact sur la biodiversité en modifiant les écosystèmes locaux par rétroaction.

# CONTEXTE

Le jardin promeut l'autonomie, la responsabilité et la créativité des élèves. Il permet également à des élèves qui connaissent des problèmes de discipline, de concentration ou de participation en classe de faire preuve de leurs compétences dans un autre contexte.

Ce dispositif encourage aussi un décloisonnement des classes et la rencontre entre plusieurs générations d'élèves de différents cycles. À plus large échelle, il peut réunir de nombreux acteurs : élèves, enseignants, direction, UAPE, parents, intervenants externes, associations de quartier et communes (aide, arrosage et récolte durant les vacances, conseils, matériel et matériaux mis à disposition, etc.).

C'est un lieu de collaboration et de vivre ensemble et un outil privilégié pour prendre conscience des interactions présentes dans un écosystème et entre l'humain et son environnement.

## Le jardin scolaire, le PER et la construction des savoirs

Mentionné dans le Plan d'études romand, le jardin est un support pluridisciplinaire et transversal qui répond à de nombreuses exigences du PER. Cet espace peut, selon l'orientation pédagogique qu'on lui donne, être aussi bien relié :

- à la formation générale :
  - FG 16-17 : Reconnaître l'incidence des comportements humains sur l'environnement
  - FG 26-27 : Analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine
  - FG 34 : Planifier, réaliser, évaluer un projet et développer une attitude participative et responsable
  - ...

- qu'aux capacités transversales :

- Collaboration
- Pensée créatrice
- Démarche réflexive
- ...

- et qu'aux disciplines :

- MSN 38 : Analyser l'organisation du vivant et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie
- SHS 21 : Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace
- CM 16 : Percevoir l'importance de l'alimentation
- ...

# CONTEXTE

De nombreux exemples d'utilisation disciplinaire encourageant la construction de savoirs spécifiques peuvent être relevés. Parmi eux, nous pouvons citer [1] :

- Sciences de la nature :
  - Cycle de vie d'une plante, anatomie et reproduction
  - Météorologie et climatologie (saisons, soleil, températures, rosée, etc.)
  - Structure du sol
  - Impacts de l'agriculture sur l'environnement
  - Anatomie humaine
  - ...
- ACM :
  - Construction de bacs, de serres, de nichoirs, d'hôtels à insectes
  - Bouturage, taille, etc.
  - ...
- Géographie :
  - Interactions entre acteurs dans l'aménagement du territoire
  - Sécurité et souveraineté alimentaire
  - Impacts environnementaux, utilisation d'engrais, de pesticides, etc.
  - Alimentation et démographie, inégalités d'accès, faim et malnutrition
  - ...
- Arts visuels :
  - Design du jardin, réalisation de plans
  - LandArt
  - ...

- Français et langues étrangères :

- Vocabulaire
- Rédaction (journal de bord, étiquettes, fiches, etc.)
- ...

- Histoire :

- Temps linéaire et temps cyclique
- Vision à long terme
- Histoire de l'agriculture, de l'alimentation et des jardins
- ...

- Mathématiques :

- Compter des semences ou des récoltes
- Mesures et calculs géométriques (périmètres, surfaces, angles, etc.)
- Proportion dans les recettes
- ...

- Économie :

- Chaînes d'approvisionnement
- Coûts des intrants et recettes de la vente de la production
- Commerce international
- ...

[1] Tirés de Curnier, D. (2014), *Jardins scolaires : effet de mode ou outil idéal pour une éducation en vue d'un développement durable ?* (Mémoire professionnel), HEP Vaud, p. 68-70

# OUTILS

Dans le cadre du Plan d'action biodiversité Vaud 2019-2030, la Direction générale de l'environnement s'est associée à la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée pour proposer des kits permettant d'expérimenter et de découvrir la diversité du vivant au travers d'aménagements faciles à réaliser par les élèves dans l'enceinte des écoles.

Ces kits, conçus par La Salamandre, s'adressent aux enseignants et sont adaptés aux objectifs des trois cycles du plan d'études romand. Ils incluent à la fois des marches à suivre et des tuto-vidéos pour la réalisation des aménagements et des fiches d'activités pédagogiques.

Le kit de démarrage donne les principaux conseils pour démarrer un projet "nature" dans son école. Plus spécifiquement, l'un des kits est consacré exclusivement à la création, l'entretien et l'utilisation d'un jardin scolaire. Un autre kit détaille la mise en place d'un compost, utile à un fonctionnement conforme aux cycles naturels de cet espace.

[ecole.salamandre.org](https://ecole.salamandre.org) > Monter un projet nature > Le kit de démarrage  
[ecole.salamandre.org](https://ecole.salamandre.org) > Monter un projet nature > Le jardin pédagogique  
[ecole.salamandre.org](https://ecole.salamandre.org) > Monter un projet nature > Le compost

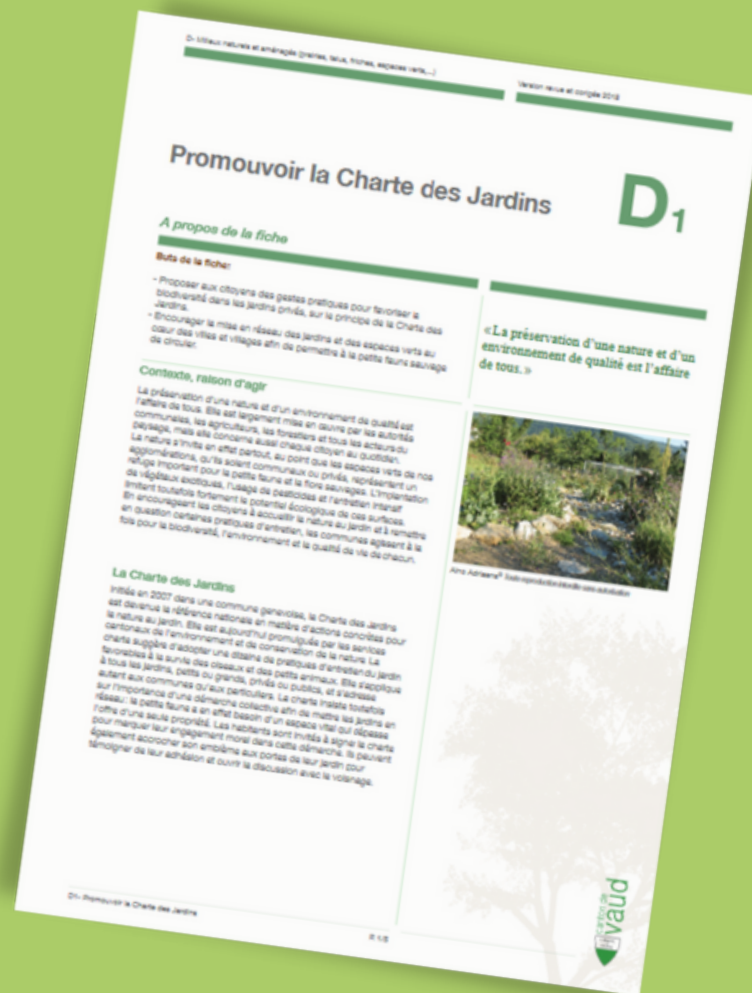




# OUTILS

La Direction générale de l'environnement met à disposition des communes, professionnels et directions d'établissement une boîte à outils pratique encourageant la mise en place de mesures en faveur de la biodiversité et du paysage.

On y trouve une fiche sur la promotion de la Charte des Jardins, un projet initié en 2007, qui encourage les actions concrètes pour la biodiversité au jardin. Ce document donne quelques conseils pour favoriser la biodiversité et la mise en réseau des espaces verts. Bien qu'il soit spécifique aux jardins privés, il offre des pistes pour l'aménagement de ces espaces et fournit des ressources intéressantes également pour les jardins scolaires.



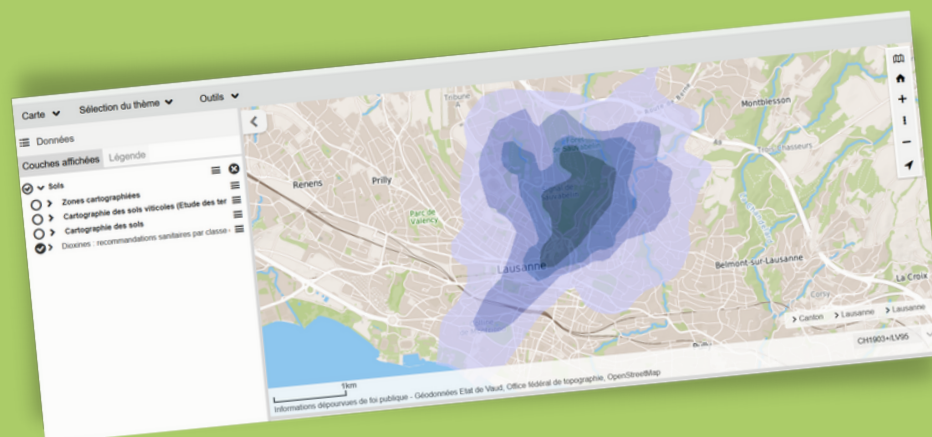


# OUTILS

En 2021, des pollutions aux dioxines-furanes ont été relevées dans la région lausannoise lors d'une première phase d'analyse portant sur ce territoire. Des analyses effectuées en 2022 sur des échantillons prélevés à proximité des anciennes usines d'incinération de Payerne, Penthaz, Puidoux, Yverdon-les-Bains et autour de la SATOM à Monthey ont montré des résultats rassurants par rapport à la présence de dioxines dans les sols.

Parallèlement, le Département de la santé et de l'action sociale a mandaté Unisanté pour définir les risques liés à ces pollutions pour les consommateurs de légumes et de produits animaux issus des emplacements pollués.

Des recommandations ont ainsi pu être rédigées et les établissements qui souhaitent mettre en place des potagers scolaires en pleine terre sont invités à consulter la carte des recommandations sanitaires et à contacter leur commune.



# CONSEILS PRATIQUES

Le jardin scolaire est un outil modulable qui peut prendre des formes variées et remplir des fonctions différentes selon le projet que l'on veut développer. En fonction du lieu et du contexte dans lequel le projet s'intègre, on pourra déterminer quel modèle de jardin est le plus adapté (bacs, palette, jardin en pleine terre, etc.), mais aussi le type de culture à mettre en place. Certaines plantations demandent peu de connaissance et sont faciles à entretenir tandis que d'autres exigeront plus d'investissement et de suivi.

En plus des kits de La Salamandre déjà présentés (p. 6), une fiche d'information élaborée par éducation21 donne également quelques exemples de modèles de jardin et de cultures.

Les choix effectués pour le projet devront surtout être réfléchis en termes d'organisation et de planification à mettre en place dans l'entretien du jardin (arrosage, gestion durant les vacances scolaires, cueillette, etc.). S'appuyer sur une gestion participative du jardin entre les élèves, les enseignants et la communauté (p.ex. les parents, les voisins, les associations locales, etc.) est un exemple de solution.



# INSPIRATIONS

Les élèves de l'établissement primaire et secondaire de Bussigny et Villars-Ste-Croix ont créé un jardin potager en 2020. Les élèves du cours d'OCOM Durabilité ainsi que des classes primaires ont mis en place un jardin-laboratoire dans lequel ils expérimentent des principes de permaculture. Baptisé "Hortus manibus", ils l'entretiennent au fil des saisons pour récolter fruits et légumes, mais aussi pour développer des compétences humaines et sociales.

Ce projet profite particulièrement aux élèves qui peuvent avoir des difficultés dans le format scolaire intramuros.

La direction soutient pleinement ce projet et le reconnaît comme un projet d'établissement bénéfique à toutes les actrices et tous les acteurs de l'école.

Ce projet est présenté dans le reportage visionnable sur la plateforme [Salamandre Ecole](https://ecolevaudoisedurable.ch) qui met en avant quelques projets pédagogiques d'établissements vaudois ayant végétalisé les abords de leurs écoles.



## INSPIRATIONS

Dans l'établissement primaire et secondaire de Corsier-sur-Vevey, les élèves se sont investis pour les Jardins de l'école de façon participative depuis les premiers plans dessinés en classe jusqu'à la récolte des premières productions. Les élèves ont débattu et réfléchi aux cultures à semer et ont mis en pratique des concepts de permaculture dans leur potager (motte de terre, paillage, pierres chaudes, etc.).

Leur espace intègre également la dimension cyclique du jardin puisque les graines des fruits, légumes et fleurs qui le composent sont récupérées pour être replantées l'année d'après.

Ce lieu se conforme également à la Charte des Jardins.

Ce projet a fait l'objet d'un reportage de La Minute Nature de La Salamandre, visionnable sur le blog de l'école.



# INSPIRATIONS

Dans l'épisode 3 de l'émission "On va vers le beau" de la RTS datée du 27 janvier 2021 qui aborde la thématique de l'agriculture urbaine dans l'arc lémanique, Jonas Schneider et Marc Muller rencontrent Alfred Zbinden, directeur de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et Laure Croset, enseignante. Elle a créé un jardin potager avec ses élèves en collaboration avec l'association "Légumes Perchés".

Initié dans le but d'utiliser les récoltes dans les cours de cuisine, le potager est aussi devenu un réel support pédagogique favorisant la cohésion sociale et la coopération. Il permet également d'aborder des questions liées à l'agriculture urbaine, à l'environnement et à la durabilité, etc., comme le témoignent les élèves qui entretiennent le jardin.





# INSPIRATIONS

Initié par un groupe d'étudiants, le Groupe jardin du Gymnase de Burier se développe depuis 2016 avec la collaboration des enseignants, de la direction, mais également des membres de la communauté scolaire et locale.

Depuis mars 2017, des travaux collectifs ont eu lieu pour créer des bacs, des jardins, des buttes en permaculture, etc. qui ont ensuite permis différentes récoltes. Par exemple, les fleurs de sureau ont été transformées en sirop qui a été vendu afin de contribuer au financement d'autres projets du jardin. Du jus de pomme a également été vendu en soutien à une association qui aide financièrement les élèves et une soupe à la courge du jardin est proposée à toutes et tous les élèves de 1<sup>re</sup> année lors de la Saint-Martin.

L'association souhaite sensibiliser les gymnasiens à la durabilité et leur permettre d'acquérir des compétences dans la gestion d'un jardin potager. Elle vise aussi à créer des liens au sein de l'école mais également en dehors : une trentaine de bénévoles s'activent pour faire vivre ce projet.



# SOUTIENS

La Haute École Pédagogique Vaud propose un cours de formation continue sur le jardin potager destiné aux enseignants généralistes ou spécialistes qui souhaitent réaliser et entretenir un jardin scolaire avec leurs élèves.

Cette formation aborde également l'éducation à l'alimentation sous l'angle nutritionnel, mais aussi sensoriel et environnemental de manière interdisciplinaire.

Elle s'articule en trois volets : réalisation et entretien d'un jardin potager et ses variantes ; exploitation du jardin à travers les activités et les apprentissages en fonction du PER ; éducation à l'alimentation et recettes.

Cette formation s'organise sur 3 rencontres de 4 heures.

**Formation continue attestée**

**Le jardin potager comme moyen d'enseignement durable: réalisation et activités**

**Cours 22-AT181**

**Destinataires**  
Cette formation s'adresse à l'ensemble du corps enseignant.

**Mode d'inscription**  
Inscriptions individuelles uniquement

**Dates**  
Session 1:  
Mercredi 1.2.2023 de 14h à 17h15,  
mercredi 1.3.2023 de 14h à 17h15,  
samedi 6.5.2023 de 9h à 12h15.  
Session 2:  
Mercredi 8.2.2023 de 14h à 17h15,  
mercredi 8.3.2023 de 14h à 17h15,  
samedi 13.5.2023 de 9h à 12h15.

**Détail d'inscription**  
Session 1: 25 novembre 2022  
Session 2: 11 janvier 2023

**Matériel des participant-e-s**  
Aucun

**Frais**  
CHF 20.- pour le matériel de la partie pratique et la cuisine à donner lors du premier cours

**Spécificité du cours**  
Cette formation se déroule au collège du Grand-Pont de Lutry.

Si vous souhaitez mettre en place et exploiter un jardin scolaire pour aborder l'éducation à l'alimentation par une approche sensorielle, nutritionnelle et environnementale, mais aussi interdisciplinaire, tout en y développant les capacités transversales, ce cours est pour vous!  
Cette formation est destinée aux enseignant-e-s généralistes ou spécialistes qui désirent acquérir des connaissances nécessaires à la réalisation d'un jardin potager en milieu scolaire adaptées à l'enseignement de l'Éducation à l'Alimentation (approche sensorielle, approche nutritionnelle, approche environnementale et durable, la pratique culinaire possédant des dimensions interdisciplinaires au primaire et au secondaire. Préparer la terre, semer, récolter, apprêter ce qui est récolté, cuisiner, déguster, observer et comprendre les cycles des saisons, fabriquer des hôtels à insectes, des arrosoirs, des clôtures, mesurer, peser, s'intéresser à la provenance des aliments, à leur composition nutritionnelle, au rôle de l'alimentation et à sa dimension sociale et culturelle, que de choses pouvons-nous enseigner avec un jardin potager! Toutes ces activités créent des liens entre les acteurs qui se sentent impliqués dans un travail collaboratif favorisant des apprentissages disciplinaires et transversaux. Cette formation de trois demi-journées se déroule au collège du Grand Pont de Lutry.

1. Que faut-il savoir pour mettre en place un jardin potager ou ses différentes variantes? Demande, autorisation, terre, semis, graine, arrosage, bacs ou grandes surfaces, voir, responsabilité. Avec une partie pratique où l'on met la main à la terre (préparation de semis, etc.).

2. Comment exploiter pédagogiquement et didactiquement un jardin potager? Présentation d'activités à faire en fonction des objectifs du PER.

3. Quelques notions d'Éducation à l'Alimentation et on passe en cuisine pour réaliser des recettes avec ce qu'on aura pu récolter au jardin.

**Intention**  
Permettre aux participantes et participants de :  
- acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation et à l'exploitation d'un jardin potager scolaire  
- utiliser l'outil qu'est le jardin potager dans la réalisation d'activités en lien avec l'éducation à l'alimentation et les autres disciplines scolaires ainsi que les capacités transversales  
- acquérir des notions d'Éducation à l'Alimentation  
- s'exercer au jardinage et développer des compétences en technique culinaire pour réaliser de délicieuses recettes issues du jardin  
- transposer dans leur classe les connaissances acquises et de clarifier les apprentissages visés et évalués

**Contacts**  
Tél. : +41 21 316 96 70  
Fax : +41 21 316 24 21  
fo@hepl.ch  
candidat.hepl.ch/fo

**Informations administratives**  
Filière Formation continue  
Haute école pédagogique  
Avenue de Cour 33  
CH-1014 Lausanne

**Inscriptions**  
Inscription en ligne du bulletin d'inscription sous candidat.hepl.ch/fo



# SOUTIENS

L'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) encourage et soutient la mise en œuvre de projets PSPS dans les écoles. Si les projets soumis à cet organisme répondent à différents critères en lien avec la santé, le climat scolaire, etc., l'Unité PSPS peut octroyer un subside aux établissements concernés pour la mise en œuvre de leur projet.

Dans ce cadre, le Programme cantonal de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée dans les écoles vaudoises (PAPAE) encourage les bonnes pratiques en matière de prévention et de promotion de la santé autour de l'alimentation en soutenant des projets de jardins scolaires tels que les Jardins de Villamont (année 2020-2021).

Les demandes de subsides se font via le formulaire de l'Unité PSPS.

 **DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE**  
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)  
Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

**DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE**  
Direction générale de la santé (DGS)

Réservé à l'Unité PSPS  
N° :  Date de séance :

**Présentation de Projet PSPS et demande de subside**

Document à renvoyer dactylographié au secrétariat de l'Unité PSPS par courriel à l'adresse suivante : [unite.psp@avasad.ch](mailto:unite.psp@avasad.ch)  
Copie à [alexandra.papastefanov@vd.ch](mailto:alexandra.papastefanov@vd.ch) et [jennifer.lugon@avasad.ch](mailto:jennifer.lugon@avasad.ch)

**Mandant du projet**

Nom de l'établissement :

Réfèrent du projet dans l'établissement :  Fonction :  Merci de choisir une rubr.

Nom, Prénom :  Téléphone :

Courriel :

**Informations principales du projet**

Titre :

Thématique principale :  Merci de choisir une rubrique

Sous-thématique :

Date de début de la 1<sup>re</sup> activité :  xxxxxx Date de fin de projet :  xxxxxx

**Description du projet**

|                                                            |                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------|
| Le projet en bref                                          | <input type="text"/> |
| Éléments du contexte expliquant la mise en place du projet | <input type="text"/> |

Unité PSPS - AVASAD - Ile de Chavannes 37 Ouest - 1014 Lausanne  
[www.vd.ch/ville/psps](http://www.vd.ch/ville/psps) - T +41 21 823 35 14 - F +41 21 823 35 10

Version du 01.02.22 1

# SOUTIENS

Dans le cadre du Plan d'action Biodiversité 2019-2030, la Direction générale de l'environnement propose une subvention cantonale pour l'aménagement de petits biotopes sur les sites scolaires.

Arbres, fruitiers haute-tige, plantation d'une haie indigène, plan d'eau et dégrappage en vue d'une re-végétalisation : les établissements du primaire et du secondaire I (les autres établissements au cas par cas) qui souhaitent réaliser un aménagement scolaire végétalisé peuvent être soutenus financièrement par la Direction générale de l'environnement. Cette subvention peut être utile dans l'éventualité où le jardin s'inscrit dans un aménagement végétalisé plus large.

Un plafond maximal de CHF 10'000 est accordé par site scolaire, et CHF 15'000 en cas de dégrappage.

**canton de vaud**

Direction générale de l'environnement (DGE)  
Division biodiversité et paysage  
Avenue de Valmont 30b  
1014 Lausanne

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCTROI DE SUBVENTION POUR DES AMENAGEMENTS EN FAVEUR DE LA NATURE SUR SITE SCOLAIRE**

Requérant (Etablissement scolaire ou Commune)

Commune : \_\_\_\_\_ (Service) : \_\_\_\_\_  
Etablissement scolaire : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ Banque : \_\_\_\_\_

Données bancaires

Titulaire du compte : \_\_\_\_\_  
IBAN : \_\_\_\_\_

Données du projet

Amenagements (nombre d'unité) : \_\_\_\_\_  
Arbre(s) à développement majeur (hauteur 150 cm à la plantation : **pièce**)  
Arbre(s) à développement majeur (circonférence du tronc dès 20 cm à la plantation : **pièce**)  
Fruitier(s) haute-tige (**pièce**) Arbuste(s) indigène(s) (**pièce**)  
Plan d'eau (m²) Dégrappage en vue de plantation/ensemencement (m²)  
Date de début du projet : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_  
N° Parcelle(s) : \_\_\_\_\_  
Acompte de 30% souhaité : ☐ Oui ☐ Non

**Montant de la subvention**

Le montant de la subvention est calculé selon des forfaits définis par types d'aménagements :

| Type d'aménagement                                                           | Unité | Forfait   |
|------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------|
| Arbre à développement majeur (hauteur 150 cm à la plantation)                | pièce | 150 CHF   |
| Arbre à développement majeur (circ. du tronc dès 20 cm à la plantation)      | pièce | 1'000 CHF |
| Arbre fruitier haute-tige                                                    | pièce | 150 CHF   |
| Arbuste indigène                                                             | pièce | 15 CHF    |
| Plan d'eau                                                                   | m²    | 100 CHF   |
| Dégrappage en vue de plantation ou d'installation de prairie ou gazon fleuri | m²    | 30 CHF    |

Un plafond de 10'000 CHF est accordé par site scolaire et 15'000 CHF si le projet comprend du dégrappage.

**A joindre à la demande**

- Le plan du site initial avec l'emplacement des aménagements prévus.
- La liste des essences des arbustes, arbres et fruitiers, type de mélange grainier envisagés.
- Les éventuels devis liés au projet.
- Les éventuelles autres sources de financement prévues.
- Les éventuelles autres sources de financement prévues.

! Signature au verso !

Département de l'environnement et de la sécurité  
DGE - Direction générale de l'environnement  
Division Biodiversité et paysage  
[www.vd.ch/vege](http://www.vd.ch/vege) - T + 41 21 557 86 50 - [subventions.biodiv@vd.ch](mailto:subventions.biodiv@vd.ch)

Page 1 sur 2  
Version du 08 mars 2022

# PARTENARIATS

Des acteurs extérieurs à l'école (communes, prestataires externes pédagogiques ou techniques, associations, etc.) peuvent intervenir dans la création, l'entretien ou l'animation d'un jardin scolaire. Ces collaborations dépendent des besoins et du contexte de l'établissement, des contacts déjà existants ou à développer grâce au jardin. Le kit de démarrage proposé par La Salamandre présente les étapes à suivre pour démarrer un projet "nature" (choix du lieu, aménagement, budget, etc.) et notamment les démarches à effectuer pour chercher des partenaires.

Plusieurs entreprises et prestataires externes proposent des services techniques et pédagogiques à destination des écoles pour accompagner les élèves et les enseignants dans la mise en place de ces projets. En cas de collaboration, les établissements peuvent être soutenus par l'Unité PSPS, si le prestataire a été évalué positivement par cette entité et apparaît sur la liste des prestataires agréés (liste à disposition des directions et des équipes PSPS).

De façon non exhaustive, les principes suivants peuvent aider à sélectionner des interventions qui servent le projet :

- L'intervenant externe ne doit pas se substituer au rôle de l'enseignant et doit amener une plus-value pédagogique et/ou une expertise technique qui ne peuvent pas être raisonnablement attendues de l'enseignant.
- L'intervention implique la participation active des élèves et/ou des enseignants.
- L'intervention s'inscrit dans un projet pédagogique ; il y a un avant, un pendant et un après, construit de façon réfléchie d'un point de vue didactique. Une intervention externe ne constitue pas un projet à elle seule si elle ne s'inscrit pas dans cette logique. L'enseignant doit être capable de reprendre seul avec ses élèves ce qui a été vu afin d'ancrer les connaissances acquises lors de la prestation.
- Les interventions uniques, dans lesquelles les professionnels de l'établissement ne sont pas impliqués ni concernés ont un impact faible. Il est donc nécessaire de mener des projets ayant du sens pour toutes et tous et répondant à un besoin identifié.
- En cas d'intervention de nature pédagogique, elle doit permettre d'atteindre des objectifs d'apprentissage du PER, des plans d'études de la maturité gymnasiale, des plans d'études de l'école de culture générale ou des ordonnances de formation des métiers (en fonction des publics-cibles visés).
- Le projet ou l'intervention permet de développer chez les élèves des compétences transversales (interdisciplinarité, pensée systémique, anticipation, pensée créatrice, perspective, collaboration, participation, responsabilité, valeurs, passage à l'action).

Il est rappelé que selon la LEO, art. 11, applicable en tant que loi cantonale de référence sur l'instruction publique (art. 1 al. 3 LEO), toute forme de propagande politique, religieuse et commerciale est interdite auprès des élèves. Il est ainsi également admis que les élèves ne doivent pas être exposés à de la publicité ou à des supports comprenant des logos à visée politique, religieuse ou commerciale.

# RESSOURCES

éducation21 a édité un dossier thématique spécialement consacré aux jardins scolaires dans lequel sont exposés les principaux bénéfices de ces projets pour les élèves et l'école en général. Des ressources classées pour l'enseignement obligatoire et postobligatoire et reliées aux plans d'études y sont également répertoriées.

La HEP Vaud propose en ligne une sélection thématique d'ouvrages pédagogiques sur l'écologie des jardins et la permaculture.

Le site français Jardinons à l'école propose de nombreuses ressources et conseils pratiques, mais aussi des idées d'activités pour les classes de différents âges.

L'association Les Anges Gardins met gratuitement à disposition son guide "Le Manuel des jardiniers sans moyen" avec la conviction que tout le monde peut jardiner, malgré l'absence d'expérience, de terrain ou de moyens financiers.

En plus des différents kits recensés dans ce document, La Salamandre a créé un dossier thématique Le jardin fait son cinéma composé de plusieurs articles abordant le jardin sous des angles écologique, scientifique, mythologique et bien d'autres.

La Cellule durabilité du DFJC a publié un document d'orientation sur la végétalisation des cours d'écoles dans lequel plusieurs outils et conseils sont présentés pour encourager les aménagements favorisant la biodiversité sur les sites scolaires.

L'Office fédéral de l'environnement publie de manière régulière des études sur l'état de la biodiversité en Suisse. Ces recherches permettent de comprendre les évolutions et les enjeux liés à la perte de biodiversité ainsi que les mesures envisagées au niveau national.

---

## IMPRESSUM

Copyright : Etat de Vaud, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 2022

Conception, coordination : Charlotte Durnat et Gaëlle Keim, Secrétariat général du DFJC, Cellule durabilité